

NORMES · PROTECTION DE LA TÊTE

Nos produits répondent à l'ensemble des normes et standards applicables, et vont même au-delà : nous nous attachons en effet à relever toujours un peu plus le niveau d'exigence, pour répondre aux attentes bien légitimes de nos clients en matière de sécurité.

EN 397 CASQUE DE PROTECTION POUR L'INDUSTRIE



Exigences obligatoires

- Absorption des chocs
- Résistance à la pénétration
- Résistance à la flamme
- Points d'ancrage de la jugulaire

Exigences facultatives

Des exigences supplémentaires facultatives ne sont applicables que lorsqu'elles sont spécifiquement revendiquées par le fabricant du casque.

EN 812 CASQUETTE ANTI-HEURT POUR L'INDUSTRIE



Cette norme spécifie les exigences physiques et de performance, les méthodes d'essai et les exigences de marquage des casquettes anti-heurt pour l'industrie. Les casquettes anti-heurt pour l'industrie sont destinées à protéger le porteur lorsque sa tête vient heurter des objets durs et immobiles avec suffisamment de force pour provoquer des lacerations ou autres blessures superficielles. Elles ne sont pas destinées à protéger des effets des projections ou chutes d'objets ou des charges en suspension ou en mouvement.

EN 50365 CASQUE ÉLECTRIQUEMENT ISOLANT



Pour le personnel travaillant sur ou près de parties sous tension d'installations ne dépassant pas 1 000 V en courant alternatif ou 1 500 V en courant continu (Classe 0). Ces équipements, associés à d'autres protections, doivent permettre d'éviter que les courants dangereux ne traversent les personnes par la tête.

NORMES · PROTECTION DES YEUX



EN166 PROTECTION INDIVIDUELLE DE L'OEIL

Les informations techniques suivantes doivent apparaître dans l'ordre suivant sur l'oculaire :

- > Numéro d'échelon (filtre uniquement)
- > Identification du fabricant
- > Classe optique
- > Résistance à l'impact
- > Symbole de non adhérence aux métaux fondus et résistance à la pénétration de solides chauds.

Norme EN d'utilisation

EN166 FT CE

5-1,4 C2 1 FT KN CE

Norme européenne

Code (domaine d'application)
2 : filtre UV (EN170)
4 : filtre IR (EN171)
5 ou 6 : filtre solaire (EN172)

Perception des couleurs
C : perception des couleurs non altérée

Classe de protection
1,2 à 6 : degré de filtration de la lumière visible

Identification du fabricant

Classe optique
1 : qualité optique parfaite
Pas de distorsion optique (port permanent autorisé)

Résistance mécanique
S : Solidité renforcée, résiste à une bille de 22 mm et de 43 g tombant de 1,30 m à 5,1 m/s.
F : Impact à faible énergie, résiste à une bille de 6 mm et de 0,86 g à 45 m/s.
B : Impact à moyenne énergie, résiste à une bille de 6 mm et de 0,86 g à 120 m/s.
A : Impact à haute énergie, résiste à une bille de 6 mm et de 0,86 g à 190 m/s.
K : Résistance à la détérioration des surfaces par des fines particules (optionnel).
N : Résistance à la buée (optionnel).
T : La lettre T, immédiatement après le symbole de résistance mécanique, autorise l'utilisation dans un environnement où les particules sont lancées à grande vitesse à des températures extrêmes.

EN172 FILTRE DE PROTECTION SOLAIRE

Parmi les autres normes relatives aux protecteurs individuels de l'oeil, la norme EN 172 décrit les exigences applicables aux propriétés physiques des filtres utilisés pour atténuer le rayonnement solaire dans le secteur industriel. Elle définit notamment des caractéristiques et exigences d'ordre mécanique et optique. Pour être utilisables dans le cadre d'un usage industriel, les filtres solaires doivent en plus être conformes aux exigences générales définies par la norme EN 166 en matière de protection individuelle des yeux. Selon le domaine d'application, le filtre de protection solaire conforme à la norme EN 172 sera soit utilisé en tant que simple filtre ou intégré à des lunettes.

